



FORMATION « DEVENIR PRODUCTEUR »

Objectif pédagogique

- Maîtriser les notions fondamentales pour devenir Producteur.

Contenu & durée

- 10 modules
- Environ 80 heures
- 100% distanciel

Niveau

- Prérequis : Aucun
- Certification interne

Pré-requis technique

- Ordinateur ou tablette fonctionnelle
 - Connexion internet
-

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Pour apprendre – ou revoir – l'ensemble des connaissances nécessaires à un producteur et partir à la conquête du monde de l'audiovisuel

Trop souvent associé à l'image du cigare et de la grosse voiture, le producteur est pourtant bien loin de cette caricature. Si, dans la réalité, le producteur est un financier par nécessité, il est aussi un élément déterminant de la création artistique. Vouloir embrasser la carrière de producteur nécessite une bipolarité qui permettra à l'artistique et au financier de cohabiter en permanence. Cela demande également d'être doté d'une curiosité sans limites, ce qui permettra de considérer les affres juridiques et financières comme de simples règles du jeu.

Cette formation a été conçue par Jean-Philippe Blime en collaboration avec Stardust MasterClass.

*Accédez à une vision objective et sans langue de bois du très complexe
métier de producteur*

PROGRAMME DE FORMATION

Module 1 : Le producteur c'est quoi ? C'est qui ?

Si dans l'imagerie populaire on ne sépare pas le producteur de son cigare, de son bagout et de sa grosse cylindrée, la réalité est bien différente aujourd'hui !

- ▣ Un producteur, ça sert à quoi ? Aspects artistique et financier.
- ▣ Comment devient-on producteur ? Il existe plusieurs cursus pour devenir producteur, même si, mise à part la FEMIS, aucun ne forme directement à cette profession.

Module 2 : La naissance d'un projet

Dans ce module, nous allons nous intéresser d'un peu plus près à l'origine des projets, à la matière première de ce qui est destiné à devenir un film.

- ▣ D'où viennent les projets ? On peut distinguer deux sortes de films : ceux issus d'une idée originale et ceux qui sont l'adaptation d'une œuvre préexistante.
- ▣ Un producteur peut-il tout produire ? La réponse à cette question est : oui, mais...

Module 3 : Le scénario de cinéma, ou l'accompagnement du bÉbÉ

Nous allons poser notre loupe sur la phase d'écriture de ce scénario à travers le point de vue du producteur.

- ▣ De l'idée au scénario définitif : les étapes. Du synopsis à la version de tournage.
- ▣ L'encadrement juridique de l'écriture : analyse du contrat-type. Toute œuvre cinématographique verra le jour à la suite d'une discussion entre un auteur et un producteur.

MODULE 4 : Du scénario au tournage, les premières grandes options

En nous mettant dans la peau du producteur, survolons la mise en place des premières étapes qui vont nous mener jusqu'au tournage de l'œuvre.

- ▣ Les principes du mécanisme financier du cinéma : Comment faire pour financer un film de plusieurs millions d'euros sans sortir un centime ?

- ▣ Le développement : c'est la période qui débute à l'instant où le producteur se lance dans un projet de film. Où commence-t-elle et où se termine-t-elle ?
- ▣ Établir un budget : plan de travail, devis. Ou comment évaluer le coût de fabrication du film.
- ▣ Le casting : le choix du ou des acteurs principaux sera l'étape déterminante du film.

MODULE 5 : Introduction aux financements français, européens et étrangers

Nous allons poursuivre notre route vers le tournage en nous arrêtant cette fois sur le processus de financement.

- ▣ Les Sources de financement : repassons rapidement en revue l'ensemble de ces sources.
- ▣ Chronologie du financement : l'époque, pas si lointaine, où quelques coups de téléphone suffisaient à financer un film est maintenant révolue.
- ▣ Le plan de financement : ce document officiel accompagnera le film et sera exigé par les différentes administrations.

MODULE 6 : La réglementation

Nous allons continuer notre périple en nous arrêtant plus en détail sur la réglementation de l'industrie du cinéma au niveau européen et, plus particulièrement, au niveau français.

- ▣ L'agrément européen et l'agrément français : tout film, s'il veut bénéficier du système français, doit obligatoirement être agréé par le CNC.
- ▣ Le mécanisme du soutien financier : unique dans le monde, il permet, pour chaque film, de générer des sommes qui seront créditées sur le compte du producteur et qui pourront être réinvesties sur les futurs films.
- ▣ Les conventions collectives : chaque secteur industriel a sa propre convention collective qui régit les lois du travail en fonction de la spécificité de son cadre.

MODULE 7 : Le tournage et la post-production

Nous arrivons enfin à l'étape tant attendue du tournage. Nous verrons étape par étape quelle est la portée de l'influence du producteur sur le projet, en fonction du moment. Nous verrons à quel moment le producteur doit être vigilant à 100 % et à quel autre moment il sera inutile de se fatiguer pour rien !

- ▣ La préparation : nous avons déjà financé environ 70 % du film. Le producteur peut donc prendre sagement la décision d'enclencher la première phase du tournage.
- ▣ Le tournage : il est d'usage de comparer un tournage à un cargo dont le commandant serait le réalisateur.
- ▣ La post-production : on appelle « post-production » la phase qui vient directement après le tournage et qui consiste à assembler les divers éléments du film.

MODULE 8 : Les partenaires et la diffusion

Dans ce module, nous allons nous pencher sur l'un des aspects les plus essentiels de la production cinématographique : la sortie du film.

- ▣ Implication des partenaires en amont du tournage : la communication du film se décidera très tôt en amont, au moment du choix du ou des acteurs principaux fait par le réalisateur et le producteur.
- ▣ Gestion des partenaires pendant le tournage : la période de tournage représente la meilleure opportunité pour s'appuyer sur les comédiens, qui s'éparpillent après le dernier clap.
- ▣ Communication avant la sortie du film : la post-production va s'étaler sur environ 6 mois, ce qui va permettre au distributeur d'installer sa stratégie de communication.
- ▣ La sortie : après l'étourdissant marathon que constitue la promotion arrive enfin le moment fatidique de la sortie du film.

MODULE 9 : La gestion de la boîte de production

Explorons la partie « entrepreneuriale » du métier de producteur en s'arrêtant sur le fonctionnement d'une structure de production.

- ▣ Formes juridiques des sociétés de production : créer une société de production suppose de bien réfléchir en amont à plusieurs éléments indispensables.
- ▣ Gestion de la structure : il va falloir mettre sa casquette de capitaine du navire et se positionner à la barre !

MODULE 10 : Le marché du cinéma en France. Comment fait-on pour s'y retrouver et tenter de gagner sa vie ?

Nous arrivons au terme de notre périple à travers les arcanes et les coulisses de la production cinématographique. Vous l'avez compris, le métier de producteur est en pleine mutation et il faut savoir comment manœuvrer habilement pour tirer son épingle du jeu. Comment « survivre » en attendant le blockbuster qui vous permettra de vivre confortablement jusqu'à votre prochain film, voire plus longtemps ?

- ▣ Le marché : toute industrie se doit d'observer son marché afin de pouvoir réagir, s'organiser, s'ajuster, et ainsi garantir une performance commerciale.
 - ▣ Le catalogue : le producteur de cinéma détient une particularité qui lui est propre, celle de constituer un **catalogue**.
 - ▣ En attendant de faire fortune : comment font les producteurs en attendant que la pompe soit complètement amorcée ?
-

À propos de STARDUST MASTERCLASS

Entreprise française solidaire, STARDUST MASTERCLASS est l'organisme de formation de référence en e-learning pour toutes les personnes souhaitant développer leurs compétences dans les secteurs du cinéma, de l'audiovisuel et des métiers de l'écriture.

En nous choisissant comme organisme de formation, vous favorisez le développement de vos compétences et celles de vos collaborateurs tout en étant vous-même acteur responsable : pour chaque formation, une partie des frais d'inscription et des frais pédagogiques sont reversés à des programmes d'accès à l'éducation en France et dans le monde.



Pour plus d'informations : <https://stardustmasterclass.com/>

Pour toute demande : contact@stardustmasterclass.com / 01 87 20 18 88